

Entre les auteurs et leurs éditeurs, la situation reste tendue

Une enquête menée auprès de 1 200 auteurs est publiée à l'occasion du salon Livre Paris

Comme chiens et chats. Les relations entre auteurs et éditeurs restent tendues, selon un baromètre publié lundi 12 mars par la Société civile des auteurs multimédia (SCAM) et la Société des gens de lettres (SGDL), avant l'ouverture du salon Livre Paris, vendredi. Sur les 1 200 auteurs ayant répondu au questionnaire, 29,2 % considèrent avoir « des relations non satisfaisantes, voire conflictuelles, avec certains ou la majorité de leurs éditeurs, et 8 % avec tous leurs éditeurs ».

Sans surprise, écrire ne fait pas vivre. Un quart des auteurs ne perçoivent aucun à-valoir pour leurs ouvrages. Celui-ci est inférieur à 1 500 euros pour 34 % d'entre eux et se situe entre 1 500 et 3 000 euros pour 36,7 % des personnes interrogées. Seuls 14,4 % touchent entre 3 000 et 5 000 euros et 14,9 %, davantage.

Le baromètre évoque « un taux de rémunération moyen » très bas, de 7,2 % du prix hors taxe du livre. Les romanciers sont un peu mieux lotis (8,5 %), tout comme les auteurs de BD (8 %). A l'inverse, les auteurs jeunesse occupent le bas de l'échelle (5,2 %).

De fait, seulement un tiers des auteurs exercent uniquement ce métier d'écriture. La grande majo-

rité doit trouver des revenus annexes pour vivre. Depuis le dernier baromètre, daté de 2015, 48 % des sondés estiment que leur situation financière s'est maintenue, mais 44 % qu'elle s'est détériorée.

En outre, une certaine opacité perdure chez les éditeurs : près d'un quart des auteurs ont, par exemple, eu connaissance de tra-

**Un tiers
des écrivains
se plaignent
d'un manque
d'informations
sur les ventes
de leurs ouvrages**

ductions de leur livre à l'international sans en avoir été informés au préalable par leur maison d'édition. Plus de la moitié d'entre eux n'ont pas perçu de droits, alors que leur titre était exploité à l'étranger. Autre grief : 25 % des auteurs regrettent que leur éditeur n'ait pas pris la peine de leur dire que leur ouvrage avait été mis au pilon.

Parmi les éléments positifs mentionnés dans cette étude, figure le fait que le travail de créa-

tion des éditeurs semble mieux apprécié et que le taux de satisfaction des auteurs quant à la diffusion de leurs ouvrages augmente. En outre, la promotion des livres est jugée plus satisfaisante.

Un tiers des écrivains, en revanche, se plaignent d'un manque d'informations sur les ventes de leurs ouvrages. En effet, 60 % des

auteurs doivent réclamer leurs relevés de droits. Et quand ils récupèrent ces documents, 66 % les jugent ni clairs ni complets. Les questions financières étant le nerf de la guerre, près des deux tiers des auteurs doivent écrire à leurs éditeurs pour réclamer le paiement de leur dû... ■

NICOLE VULSER